

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Genolès

Du vingt deux avril en mil huit cent quarante quatre, à neuf heures du soir

ACTE de MARIAGE de **Bernard Bonnard Escarot**

Agé de vingt huit ans, né à la Garde, département de la Sarthe, du mois de février mil huit cent vingt sept, profession de cultivateur, fils majeur de ses parents domicilié à la Garde, département de la Sarthe, profession de cultivateur.

Et de Marie Julienne Cléquier épouse de son vivant, âgée de vingt six ans, née à la Garde, mil huit cent vingt sept, profession de domestique, fille majeure de ses parents domiciliée à la Garde, département de la Sarthe, profession de domestique.

Et de Marie Julienne Cléquier épouse de son vivant, âgée de vingt six ans, née à la Garde, mil huit cent vingt sept, profession de domestique, fille majeure de ses parents domiciliée à la Garde, département de la Sarthe, profession de domestique.

Et de Marie Julienne Cléquier épouse de son vivant, âgée de vingt six ans, née à la Garde, mil huit cent vingt sept, profession de domestique, fille majeure de ses parents domiciliée à la Garde, département de la Sarthe, profession de domestique.

Les actes préliminaire sont 1° les publications de mariage faites par nous sous le sceau de la Mairie le sept et quatorze du courant.

Et 2° l'absence des parties époux, ainsi que celui de leur père et mère, lequel est déclaré et inscrit.

Et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1° du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Julienne Cléquier épouse de son vivant Bernard Bonnard Escarot.

En présence de Jean Marie Ballagan Bonnard domicilié à la Garde, département de la Sarthe, âgé de vingt deux ans, profession de cultivateur, son beau frere en alliance de son vivant.

De Marie Gregoire Cléquier domicilié à la Garde, département de la Sarthe, âgé de vingt quatre ans, profession de cultivateur, femme de son vivant.

De Marie Gregoire Cléquier épouse de son vivant, domicilié à la Garde, département de la Sarthe, âgé de quarante ans, profession de domestique, femme de son vivant.

Et de Marie Julienne Cléquier épouse de son vivant, domicilié à la Garde, département de la Sarthe, âgé de quarante deux ans, profession de domestique, femme de son vivant.

Après quoi, moi Jean Jarnois, Secrétaire de la Mairie de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que ledites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les contractants, l'époux et la femme, tous les autres Compagnons, les témoins de mariage, et moi.



Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Genolès

Du vingt deux avril en mil huit cent quarante quatre, à neuf heures du soir

ACTE de MARIAGE de **Gregoire Cléquier**

Agé de vingt quatre ans, né à la Garde, département de la Sarthe, le onze du mois de mars mil huit cent vingt sept, profession de cultivateur, fils majeur de ses parents domicilié à la Garde, département de la Sarthe, profession de cultivateur.

Et de Sophie Appolonia Marquand épouse de son vivant, âgée de vingt quatre ans, née à la Garde, département de la Sarthe, le onze du mois de mars mil huit cent vingt sept, profession de domestique, fille majeure de ses parents domiciliée à la Garde, département de la Sarthe, profession de domestique.

Et de Sophie Appolonia Marquand épouse de son vivant, âgée de vingt quatre ans, née à la Garde, département de la Sarthe, le onze du mois de mars mil huit cent vingt sept, profession de domestique, fille majeure de ses parents domiciliée à la Garde, département de la Sarthe, profession de domestique.

Et de Sophie Appolonia Marquand épouse de son vivant, âgée de vingt quatre ans, née à la Garde, département de la Sarthe, le onze du mois de mars mil huit cent vingt sept, profession de domestique, fille majeure de ses parents domiciliée à la Garde, département de la Sarthe, profession de domestique.

Les actes préliminaire sont 1° la publication de mariage faites par nous sous le sceau de la Mairie le sept et quatorze du courant.

Et 2° l'absence des parties époux, ainsi que ceux de leur père et mère, lequel est déclaré et inscrit.

Et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1° du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Sophie Appolonia Marquand épouse de son vivant Gregoire Cléquier.

En présence de Jean Bernard Bonnard Escarot, domicilié à la Garde, département de la Sarthe, âgé de vingt huit ans, profession de cultivateur, son beau frere en alliance de son vivant.

De Jean Marie Ballagan Bonnard domicilié à la Garde, département de la Sarthe, âgé de vingt deux ans, profession de cultivateur, son beau frere en alliance de son vivant.

De Marie Gregoire Cléquier épouse de son vivant, domicilié à la Garde, département de la Sarthe, âgé de vingt quatre ans, profession de cultivateur, femme de son vivant.

Et de Marie Julienne Cléquier épouse de son vivant, domicilié à la Garde, département de la Sarthe, âgé de quarante deux ans, profession de domestique, femme de son vivant.

Après quoi, moi Jean Jarnois, Secrétaire de la Mairie de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que ledites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les contractants, l'époux et la femme, tous les autres Compagnons, les témoins de mariage, et moi.

N° 7
Escarot
&
Cléquier

N° 8
Cléquier
&
Gibelin

Charles Bonnard Cléquier Et c^o
Maire Jarnois
Charles Bonnard Escarot
Gregoire Cléquier

Cléquier
Bonnard
Bonnard Escarot
Cléquier